

Pollen

LES ATELIERS RÉSIDENCES PROGRAMMATION MÉDIATION/DIFFUSION ASSOCIATION/ADHÉSION

PHILOSOPHIE DU PROJET & CANDIDATURES / PANORAMA DES RÉSIDENCES [1991 - 2014]

→ Philosophie du projet

Pollen accueille des plasticiens de toutes nationalités et leur permet de réaliser un projet spécifique ou de poursuivre une recherche personnelle. Ni école ni centre d'art, Pollen est une plate-forme d'échange et un lieu d'expérimentation propice à l'accomplissement et l'approfondissement d'un travail.

L'association met à la disposition des artistes un atelier individuel et un logement équipé. Le versement d'une allocation de résidence et de travail d'un montant global de 3 600 euros (trois mille six cent euros) est échelonné durant le séjour. Deux périodes de résidences sont proposées à deux artistes simultanément : de mi-septembre à mi-décembre et de mi-février à mi-mai.

Pollen propose un « terrain d'essai » et un accompagnement susceptibles de nourrir le travail et la démarche des artistes. C'est un programme singulier, qui ne pose pas l'exposition réalisée en fin de séjour comme un objectif, mais comme un outil. C'est une expérience nourrie de contacts avec d'autres artistes, le public, des scolaires, des opérateurs culturels...

La composition du comité de sélection permet de croiser des regards et des avis différents sur les dossiers de candidatures en associant tous les acteurs concernés par le projet : artistes, personnalités de la scène de l'art contemporain, acteurs des réseaux proches de l'association, représentants d'institutions, directeurs de centre d'art, conservateurs... Dans une logique associative, les artistes reçus en résidence à Monflanquin participent également à la présélection des dossiers des candidats suivants.

Les réunions du comité de sélection ont traditionnellement lieu fin avril et fin novembre. Elles permettent d'étudier les candidatures pour des séjours en atelier-résidence distants d'un an (de mi-février à mi-mai et de mi-septembre à mi-décembre de l'année suivante). Les réunions du comité de sélection débouchent sur une présélection de candidats qui sont sollicités pour des entretiens, prétextes à la découverte du site et de ses spécificités, ainsi qu'à l'appréciation de leur motivation et leur compréhension du projet. A terme, seuls deux candidatures sont retenues.

Les candidats doivent faire parvenir à l'association un dossier relatif à leur travail et à leur parcours, accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation, (détail et date limite de dépôts des dossiers du comité de sélection disponible dans la rubrique programmation/appe à candidatures).